

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE LE TOURNE

Numéro SIRET : 21330534500018

POSTE COMPTABLE : PERCEPTEUR DE CASTRES-GIRONDE

M 57

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2022

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et raports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	42
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	56
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	57
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	59
B3.2 - Etalement des provisions	61
B4 - Etat des charges transférées	62
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	63
B6 - Prêts	64
B7.1 - Etat des emprunts garantis	65
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	66
B8.1 - Subventions versées	67
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	68
B8.3 - Etat des contrats de PPP	69
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	70
B8.5 - Etat des engagements reçus	71
B9 - Etat du personnel	72
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	75
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	76
B11.2 - Liste des établissements publics créés	77
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	78
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	79
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	81
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	82
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	83
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	85
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	86
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	87
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	89

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
Les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I - INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
	Informations statistiques	
Population totale	Valeurs	813
	Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité	608,96

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	911,14
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	722,92
3	Dépenses d'équipement brut / population	588,88
4	Encours de dette / population (2) (3)	201,48
5	DGF / population	134,73
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	46,09 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	132,20 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	81,46 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	27,87 %
10	Espagne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-26,04 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1584 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
 EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		C1
--	--	----

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté
TOTAL DU BUDGET	940 101,89	828 802,37
Investissement	248 073,98	465 036,76 (3)
Fonctionnement	692 027,91	363 765,61 (4)

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	89 538,71 III + IV	0,00 B1
Investissement	89 538,71 III	0,00 B2
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3

RESULTAT CUMULE (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-122 098,51
Investissement	A2 + B2	7 745,99
Fonctionnement	A3 + B3	-129 844,50

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 89 538,71
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Opération d'équipement n° 20		7 200,00
27 Opération d'équipement n° 27		1 655,94
35 Opération d'équipement n° 35		5 681,99
41 Opération d'équipement n° 41		934,42
42 Opération d'équipement n° 42		44 066,36
48 Opération d'équipement n° 48		30 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II A	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
			417 663,24
REPORTS		425 409,23	
		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	89 538,71	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 97 284,70
		=	
	Total de la section d'investissement (2)	514 947,94	514 947,94
		+ =	
REPORTS		780 536,66	587 731,16
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		
		0,00	0,00
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 192 805,50
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	780 536,66	780 536,66
		+ =	
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 295 484,60	1 295 484,60

1.1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

l'un d'entre eux n'a pas donné lieu à l'ouverture d'une enquête préliminaire et n'a pas été rattachée.

l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Total de la section d'investissement = R&R + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = R&R + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	39 600,00	37 200,00	15 920,00	15 920,00	53 120,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	259 786,20	52 338,71	373 297,23	373 297,23	425 635,94
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		299 386,20	89 538,71	389 217,23	389 217,23	478 755,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 625,77	0,00	36 192,00	36 192,00	36 192,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		11 625,77	0,00	36 192,00	36 192,00	36 192,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		311 011,97	89 538,71	425 409,23	425 409,23	514 947,94

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	311 011,97	89 538,71	425 409,23	425 409,23	514 947,94
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					514 947,94

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	101 920,93	0,00	26 773,17	26 773,17	26 773,17
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	135 000,00	0,00	329 333,41	329 333,41	329 333,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		236 920,93	0,00	356 106,58	356 106,58	356 106,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 129,94	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	119 678,08	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	5 280,00	5 280,00	5 280,00
Total des recettes financières		146 808,02	0,00	21 780,00	21 780,00	21 780,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		383 728,95	0,00	377 886,58	377 886,58	377 886,58

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	76 961,10		36 566,70	36 566,70	36 566,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		3 209,96	3 209,96	3 209,96
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		76 961,10		39 776,66	39 776,66	39 776,66

TOTAL	460 690,05	0,00	417 663,24	417 663,24	417 663,24
				+	
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE		97 284,70
				=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		514 947,94

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

39 776,66

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

MAIRIE DE LE TOURNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	254 230,00	0,00	303 050,00	303 050,00	303 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	328 270,00	0,00	341 400,00	341 400,00	341 400,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	78 820,00	0,00	84 310,00	84 310,00	84 310,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		666 320,00	0,00	734 160,00	734 160,00	734 160,00
66	Charges financières	900,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		667 220,00	0,00	740 760,00	740 760,00	740 760,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	76 961,10		36 566,70	36 566,70	36 566,70
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		3 209,96	3 209,96	3 209,96
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		76 961,10		39 776,66	39 776,66	39 776,66

TOTAL	744 181,10	0,00	780 536,66	780 536,66	780 536,66
+					
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					780 536,66

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hormis dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	28 660,00	0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 010,00	0,00	45 510,00	45 510,00	45 510,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	17 920,00	0,00	17 920,00	17 920,00	17 920,00
731	Fiscalité locale	26 700,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
74	Dotations et participations (3)	126 483,00	0,00	125 683,00	125 683,00	125 683,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 337,30	0,00	5 111,16	5 111,16	5 111,16
Total des recettes de gestion courante		244 110,30	0,00	587 724,16	587 724,16	587 724,16
76	Produits financiers	7,00	0,00	7,00	7,00	7,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		244 117,30	0,00	587 731,16	587 731,16	587 731,16

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	244 117,30	0,00	587 731,16	587 731,16	587 731,16
+					
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	192 805,50	
=					
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	780 536,66	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	39 776,66
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	36 192,00	0,00	36 192,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	445 755,94		445 755,94
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	33 000,00	0,00	33 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	514 947,94	0,00	514 947,94
+			
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
=			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			514 947,94

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	303 050,00		303 050,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	341 400,00		341 400,00
014 Atténuations de produits	5 400,00		5 400,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	84 310,00	0,00	84 310,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	6 600,00	0,00	6 600,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	3 209,96	3 209,96
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		36 566,70	36 566,70
Dépenses de fonctionnement – Total	740 760,00	39 776,66	780 536,66
+			
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
=			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			780 536,66

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

MAIRIE DE LE TOURNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	16 500,00	0,00	16 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	26 773,17	0,00	26 773,17
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	329 333,41	0,00	329 333,41
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 209,96	3 209,96
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		36 566,70	36 566,70
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 280,00		5 280,00
Recettes d'investissement – Total		377 886,58	39 776,66	417 663,24
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE				97 284,70
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				514 947,94

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	28 500,00		28 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	45 510,00		45 510,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	17 920,00		17 920,00
731	Fiscalité locale	365 000,00		365 000,00
74	Dotations et participations (8)	125 683,00		125 683,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	5 111,16	0,00	5 111,16
76	Produits financiers	7,00	0,00	7,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		587 731,16	0,00	587 731,16
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				192 805,50
=				

MAIRIE DE LE TOURNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		780 536,66

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DÉPENSES – AP NOUVELLES ET CRÉDITS DE L'EXERCICE

							III
							A

DÉPENSES							
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP
TOTAL	311 011,97	89 538,71	0,00	425 409,23	425 409,23	0,00	425 409,23
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00
22 Immobilisations requises en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	299 386,20	89 538,71	0,00	356 217,23	356 217,23	0,00	356 217,23
Total des dépenses d'équipement	299 386,20	89 538,71	0,00	389 217,23	389 217,23	0,00	389 217,23
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 625,77	0,00	36 192,00	36 192,00	36 192,00	36 192,00	36 192,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières	11 625,77	0,00	0,00	36 192,00	36 192,00	0,00	36 192,00
45 Chapitres d'opérations pour comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	311 011,97	89 538,71	0,00	425 409,23	425 409,23	0,00	425 409,23
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	514 947,94

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECHETTES

		III	A
--	--	-----	---

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II	II	III = I + II	III
	TOTAL	341 011,97	0,00	417 663,24	417 663,24	417 663,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	101 920,93	0,00	26 773,17	26 773,17	26 773,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	135 000,00	0,00	329 333,41	329 333,41	329 333,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	236 920,93	0,00	356 106,58	356 106,58	356 106,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 129,94	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	5 280,00	5 280,00	5 280,00
	Total des recettes financières	27 129,94	0,00	21 780,00	21 780,00	21 780,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	264 050,87	0,00	377 886,58	377 886,58	377 886,58
021	Virement de la section de fonctionnement	76 961,10		36 566,70	36 566,70	36 566,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		3 209,96	3 209,96	3 209,96
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	76 961,10		39 776,66	39 776,66	39 776,66

R001 Solde d'exécution positif renorté ou anticipé (7)	97 284,70
--	-----------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées

514 947,94

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (OI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP			TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
		I		II						III = I + II		
TOTAL	311 011,97	89 538,71	0,00	425 409,23	425 409,23	0,00	425 409,23			514 947,94		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00			33 000,00		
2111 Terrains nus	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00			3 000,00		
212 Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00			30 000,00		
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
Total des opérations d'équipement (4)	299 386,20	89 538,71	0,00	356 217,23	356 217,23	0,00	356 217,23			445 755,94		
Total des dépenses d'équipement	299 386,20	89 538,71	0,00	389 217,23	389 217,23	0,00	389 217,23			478 755,94		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	11 625,77	0,00	0,00	36 192,00	36 192,00	0,00	36 192,00			36 192,00		
1641 Emprunts en euros	10 434,22	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00			35 000,00		
168758 Dettes - Autres groupements	0,00	0,00	0,00	1 192,00	1 192,00	0,00	1 192,00			1 192,00		
16878 Dettes - Autres organismes, particuliers	1 191,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00		
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00								

MAIRIE DE LE TOURNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II			III = I + II
Total des dépenses financières	11 625,77	0,00	0,00	36 192,00	36 192,00	0,00	36 192,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	311 011,97	89 538,71	0,00	425 409,23	425 409,23	0,00	425 409,23
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00		0,00	0,00
2112 Terrains de voirie	0,00			0,00		0,00	0,00
21538 Autres réseaux	0,00			0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00		0,00	0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2, 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RFF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
20	OPERATION DE VOIRIE		807 460,02	7 200,00	188 420,00	188 420,00	0,00	188 420,00
23	OPERATION GARAGE COMMUNAL		401 723,46	0,00	20 500,00	20 500,00	0,00	20 500,00
27	OPERATION MAIRIE		212 609,27	1 655,94	64 080,00	64 080,00	0,00	64 080,00
35	OPERATION ECOLE		513 266,00	5 681,99	5 068,01	5 068,01	0,00	5 068,01
40	OPERATION CHANTIERS TRAMASSET		147 926,54	0,00	29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00
41	OPERATION CANTINE		61 220,28	934,42	3 715,58	3 715,58	0,00	3 715,58
42	OPERATION EGLISE		52 188,12	44 066,36	933,64	933,64	0,00	933,64
43	OPER. JARDIN PUBLIC & TROTTOIRS		7 784,00	0,00	44 500,00	44 500,00	0,00	44 500,00
48	OPERATION RESEAU DE CHALEUR		0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			2 204 177,69	89 538,71	356 217,23	356 217,23	0,00	356 217,23

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : OPERATION DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		807 460,02	a	7 200,00	188 420,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 718,72		7 200,00	13 920,00
203	Frais d'études, recherche, développement	17 718,72		7 200,00	13 920,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	428 599,14		0,00	174 500,00
2112	Terrains de voirie	387 540,39		0,00	172 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	823,90		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	11 729,90		0,00	2 500,00
21538	Autres réseaux	546,00		0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	10 612,81		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 816,97		0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 332,10		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 197,07		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	361 142,16		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	361 142,16		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		134 975,64	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	134 975,64		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	38 208,25		0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	4 462,00		0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	92 305,39		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-195 620,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23
LIBELLE : OPERATION GARAGE COMMUNAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		401 723,46	a	0,00	20 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	192 599,96	0,00	20 500,00	20 500,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
2157	Matériel et outillage technique	137 520,64	0,00	17 000,00	17 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 371,53	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	27 053,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 654,79	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	209 123,50	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	209 123,50	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-20 500,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 27
LIBELLE : OPERATION MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		212 609,27	a	1 655,94	64 080,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 200,00		0,00	2 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 200,00		0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	106 336,02		1 655,94	62 080,00
2131	Bâtiments publics	48 848,97		0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 684,44		0,00	55 000,00
2183	Matériel informatique	35 176,82		0,00	2 100,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	11 742,90		1 320,00	3 780,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 882,89		335,94	1 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	105 073,25		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	105 073,25		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 673,39	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 673,39		0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	5 673,39		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-65 735,94

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 35
LIBELLE : OPERATION ECOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		513 266,00	a	5 681,99	5 068,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	172 112,52	5 681,99	5 068,01	5 068,01
2118	Autres terrains	14 716,25	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	93 944,72	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 059,88	0,00	4 000,00	4 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 322,87	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	15 198,51	2 269,20	30,80	30,80
2184	Matériel de bureau et mobilier	35 416,44	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 453,85	3 412,79	37,21	37,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	341 153,48	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	341 153,48	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		183 922,08	c	0,00	4 076,17
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	183 922,08	0,00	4 076,17	4 076,17
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	4 076,17	4 076,17
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	125 123,97	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	58 798,11	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-6 673,83

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 40
LIBELLE : OPERATION CHANTIERS TRAMASSET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 940,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement.	17 940,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	78 750,35	0,00	29 000,00	29 000,00
2111	Terrains nus	34 171,20	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	42 246,35	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 354,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	978,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	51 236,19	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	51 236,19	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	43 982,92	c	0,00	d
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	35 767,74	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	8 215,18	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-29 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 41
LIBELLE : OPERATION CANTINE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		61 220,28	a	934,42	3 715,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 298,99	934,42	3 715,58	3 715,58
2131	Bâtiments publics	8 271,88		0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00		2 300,00	2 300,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 308,64		0,00	0,00
2163	Matériel informatique	0,00		800,00	800,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	2 037,64		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 680,83	934,42	615,58	615,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	27 921,29		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	27 921,29		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 950,09	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 950,09		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	3 795,00		0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	2 155,09		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-4 650,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 42
LIBELLE : OPERATION EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		52 188,12	a	44 066,36	933,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 140,00	44 066,36	933,64	933,64
2131	Bâtiments publics	43 140,00	44 066,36	933,64	933,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 048,12		0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	9 048,12		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	14 359,76	c	0,00	8 997,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	14 359,76		0,00	8 997,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		8 997,00	8 997,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	11 256,00		0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	3 103,76		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-36 003,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 43
LIBELLE : OPER. JARDIN PUBLIC & TROTTOIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 784,00	a	0,00	44 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 784,00	0,00	44 500,00	44 500,00
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00
21538	Autres réseaux	3 250,00		15 500,00	15 500,00
2157	Matériel et outillage technique	340,00		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 194,00		29 000,00	29 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-44 500,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 47
LIBELLE : OPERATION AMENAGEMENT BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
-------------------------------	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 48
LIBELLE : OPERATION RESEAU DE CHALEUR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 30 000,00	0,00	b 0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	30 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Soit = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
-------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		1	0,00	417 663,24	II	III = I + II
	TOTAL	341 011,97		417 663,24		417 663,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	101 920,93	0,00	26 773,17		26 773,17
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	26 773,17		26 773,17
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	39 405,00	0,00	0,00		0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00		0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	62 515,93	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (3)	135 000,00	0,00	329 333,41		329 333,41
1641	Emprunts en euros	135 000,00	0,00	329 333,41		329 333,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	236 920,93	0,00	356 106,58		356 106,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 129,94	0,00	16 500,00		16 500,00
10222	FACTVA	19 853,00	0,00	9 000,00		9 000,00
10226	Taxe d'aménagement	7 276,94	0,00	7 500,00		7 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	5 280,00		5 280,00
	Total des recettes financières	27 129,94	0,00	21 780,00		21 780,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles	264 050,87	0,00	377 886,58		377 886,58
021	Virement de la section de fonctionnement	76 961,10		36 566,70		36 566,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		3 209,96		3 209,96
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		2 247,11		2 247,11
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00		0,00		0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00		0,00
280421	Prév.-Biens mob., matériel et études	0,00		0,00		0,00
28183	Matériel informatique	0,00		962,85		962,85
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00		0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00		0,00
21531	Réseaux daddition déau	0,00		0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		1		II	II = I + II
Total des recettes d'ordre	76 961,10		39 776,66	39 776,66	39 776,66

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 164:9.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

		III	
		B	

		DEPENSES					
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE 0,00	Pour information, dépenses gérées hors AE 0,00
	TOTAL	744 181,10	0,00	780 536,66	780 536,66	780 536,66	780 536,66
011	Charges à caractère général (3)	254 230,00	0,00	303 050,00	303 050,00	303 050,00	303 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	328 270,00	0,00	341 400,00	341 400,00	341 400,00	341 400,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	78 820,00	0,00	84 310,00	84 310,00	84 310,00	84 310,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	666 320,00	0,00	734 160,00	734 160,00	0,00	734 160,00
66	Charges financières	900,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00			
	Total des dépenses financières	900,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
	Total des dépenses réelles	667 220,00	0,00	740 760,00	740 760,00	0,00	740 760,00
023	Virement à la section d'investissement	76 961,10		36 566,70	36 566,70	36 566,70	36 566,70
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		3 209,96	3 209,96	3 209,96	3 209,96
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	76 961,10		39 776,66	39 776,66	39 776,66	39 776,66

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	780 536,66

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements plurianuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	
		B	

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	244 117,30	0,00	587 731,16	587 731,16	587 731,16
013	Atténuations de charges (2)	28 660,00	0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 010,00	0,00	45 510,00	45 510,00	45 510,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	17 920,00	0,00	17 920,00	17 920,00	17 920,00
731	Fiscalité locale	26 700,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
74	Dotations et participations (2)	126 483,00	0,00	125 683,00	125 683,00	125 683,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	9 337,30	0,00	5 111,16	5 111,16	5 111,16
	Total des recettes de gestion des services	244 110,30	0,00	587 724,16	587 724,16	587 724,16
76	Produits financiers	7,00	0,00	7,00	7,00	7,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00				
	Total des recettes financières	7,00	0,00	7,00	7,00	7,00
	Total des recettes réelles	244 117,30	0,00	587 731,16	587 731,16	587 731,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00		0,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	192 805,50
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	780 536,66

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF-042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits générés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									I	II
011	TOTAL	744 181,10	0,00	0,00	780 536,66	780 536,66	0,00	780 536,66	780 536,66	780 536,66
6061	Charges à caractère général (4)	254 230,00	0,00	0,00	303 050,00	303 050,00	0,00	303 050,00	0,00	303 050,00
6062	Fournitures non stockables	24 000,00	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	0,00	23 500,00
6063	Fournitures non stockées	37 200,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
	Fournitures entretien, petit équipement	11 500,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00
6064	Fournitures administratives	2 900,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 800,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	0,00	2 100,00
6067	Fournitures scolaires	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
6111	Contrats de prestations de services	13 500,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00
6113	Locations	4 300,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	0,00	2 700,00
615221	Entretien terrains	13 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 400,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	0,00	36 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	25 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	14 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	0,00	300,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 900,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
6156	Maintenance	21 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
6161	Multirisques	8 700,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	0,00	3 200,00
618	Divers	2 400,00	0,00		2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	0,00	2 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	8 050,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	8 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
624	Transport biens, transports collectifs	480,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	0,00	800,00
625	Déplacements et missions	300,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	7 200,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	0,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 900,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
6288	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	0,00	50,00

MAIRIE DE LE TOURNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vale)
									III = I + II
6288	Autres services extérieurs	3 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 400,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	328 270,00	0,00		341 400,00	341 400,00		341 400,00	341 400,00
6218	Autre personnel extérieur Impôts, taxes, versements (autre orga.)	37 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633		5 150,00	0,00		5 400,00	5 400,00		5 400,00	5 400,00
6411	Personnel titulaire	165 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6413	Personnel non titulaire	31 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
6415	Indemnité inflation	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	88 270,00	0,00		97 000,00	97 000,00		97 000,00	97 000,00
6470	Autres charges sociales	350,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00		5 400,00	5 400,00		5 400,00	5 400,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 000,00	0,00		5 400,00	5 400,00		5 400,00	5 400,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 65886) (4)	78 820,00	0,00		84 310,00	84 310,00		84 310,00	84 310,00
65311	Indemnités de fonction	32 000,00	0,00		28 500,00	28 500,00		28 500,00	28 500,00
65313	Cotisations de retraite	1 700,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	4 200,00	0,00		4 200,00	4 200,00		4 200,00	4 200,00
65315	Formation	320,00	0,00		1 700,00	1 700,00		1 700,00	1 700,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
65568	Autres contributions	17 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
65731	Subv. fonct. état	0,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	23 100,00	0,00		25 100,00	25 100,00		25 100,00	25 100,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		10,00	10,00		10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		666 320,00	0,00		734 160,00	0,00		734 160,00	734 160,00
66	Charges financières	900,00	0,00		6 600,00	6 600,00		6 600,00	6 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	900,00	0,00		6 600,00	6 600,00		6 600,00	6 600,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) $\text{III} = \text{I} + \text{II}$
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	I	0,00	II	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		900,00		0,00	6 600,00	6 600,00			6 600,00
Total des dépenses réelles		667 220,00		0,00	740 760,00	740 760,00			740 760,00
023	Virement à la section d'investissement	76 961,10			36 566,70	36 566,70			36 566,70
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			3 209,96	3 209,96			3 209,96
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			3 209,96	3 209,96			3 209,96
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre		76 961,10			39 776,66	39 776,66			39 776,66

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séances d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) / DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		III	B2
--	--	-----	----

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1.	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			587 731,16
	TOTAL	244 117,30	0,00			587 731,16
013	Atténuations de charges (3)	28 660,00	0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	160,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6459	Remb.charges sécu sociale et prévoyance	28 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6479	Remboursement sur autres charges sociales	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. ,services, domaines, ventes diverses	35 010,00	0,00	45 510,00	45 510,00	45 510,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
7032	Stationnement et location voie publique	210,00	0,00	210,00	210,00	210,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	25 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70841	Mise à displo personnel BA,régie,CCAS,CDE	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	17 920,00	0,00	17 920,00	17 920,00	17 920,00
73211	Attribution de compensation	17 920,00	0,00	17 920,00	17 920,00	17 920,00
731	Fiscalité locale	26 700,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	338 300,00	338 300,00	338 300,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00	8 700,00
73178	Autres impôts, taxes spécfic activ. serv.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	126 483,00	0,00	125 683,00	125 683,00	125 683,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	83 770,00	0,00	83 770,00	83 770,00	83 770,00
741121	DSR des communes	12 453,00	0,00	12 453,00	12 453,00	12 453,00
741127	DNP des communes	13 312,00	0,00	13 312,00	13 312,00	13 312,00
742	Dot. aux élus locaux	3 027,00	0,00	3 027,00	3 027,00	3 027,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation Autres organismes	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 121,00	0,00	1 121,00	1 121,00	1 121,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 337,30	0,00	5 111,16	5 111,16	5 111,16
752	Revenus des immeubles	8 158,53	0,00	4 470,84	4 470,84	4 470,84
7538	Autres produits divers gestion courante	1 178,77	0,00	640,32	640,32	640,32
	Total des recettes de gestion des services	244 110,30	0,00	587 724,16	587 724,16	587 724,16
76	Produits financiers	7,00	0,00	7,00	7,00	7,00
761	Produits de participations	7,00	0,00	7,00	7,00	7,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		244 117,30	0,00	587 731,16	587 731,16	587 731,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) /RF 043 = DI 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****IV****B1.1****B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N de trésorerie (2)	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N Remboursement du tirage
				Intérêts (3)	Remboursement	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 422-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d' émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel (6)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
										Taux initial					
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						189 768,65									
1641 Emprunts en euros (Total)						189 768,65									
10000414524	Société CRCA	28/12/2015	31/07/2016		50 000,00	F			1,077	1,080			S	X Echéance constante	A-1
MON52643EUR/05275/06/001	Etablissement CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	03/10/2018	01/05/2019	01/05/2019	4 768,65	F			1,720	2,153			T	X Echéance constante	A-1
MON53730EUR/05391/34/001	LA BANQUE POSTALE	02/06/2021	14/06/2021	01/10/2021	135 000,00	F			1,130	1,137			T	X Echéance constante	A-1
1643 Emprunts en devises (total)						0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)						0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)						0,00									
1676 Dettes envers localataires-acquéreurs (total)						0,00									

MAIRIE DE LE TOURNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Devise	Taux initial	Possibilité de rembour- sement anticipi- é O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel(6)						
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
1683 Emprunts et dettes assimilés (Total)					16 378,38										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					16 378,38										
Président SDIS		01/08/2010	31/08/2011	30/08/2010	16 378,38	F		3,290	3,976	A	X Echéance constante			A-1	
Total général					206 147,03										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		148 154,91					13 818,40	1 641,67	0,00	9,21
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		148 154,91					13 818,40	1 641,67	0,00	9,21
10000414524	0,00	A-1		11 032,89	1,00	F		1,080	7 335,58	99,12	0,00	0,00
MON526443EUR/0527506/001	0,00	A-1		3 628,28	8,58	F		2,153	4/14,68	59,73	0,00	9,21
MON538730EUR/0539184/001	0,00	A-1		133 493,64	19,50	F		1,137	6 068,14	1 482,82	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		5 171,42					1 230,76	170,13	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		5 171,42					1 230,76	170,13	0,00	0,00

MAIRIE DE LE TOURNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N (13)	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14) (13)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	
								Taux d'intérêt (15)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital (16)	Charges d'intérêt (17)
		0,00	A-1	5 171,42	3,58	F		3,976	1 230,76	170,13	0,00
Total général		0,00		153 326,33				15 049,16	1 811,80	0,00	9,21

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régulés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV – ANNEXES							B1.3
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX							

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Organisme prêteur ou chef de fille	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (10)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)														
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 1 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indices zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres Indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	B1.4
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	{1) Indices zone euro	{2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	{3) Ecart d'indices zone euro	{4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	{5) Ecart d'indices hors zone euro	{6) Autres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	153 326,33		0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture				Primes éventuelles
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contratant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	
Taux fixe (total)		0,00					0,00			0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00			0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00			0,00	0,00
Total		0,00					0,00			0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapion).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768	
Taux fixe (total)					0,00	0,00
Taux variable simple (total)					0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00
Total					0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 686.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2	
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
Biens de faible valeur - Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :			
€			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE LE TOURNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées $C = A + B$	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE $E = C - D$
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV B5
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (tous restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

	IV – ANNEXES		IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer	ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES	
		ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	
		B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial	Taux à la date de vote du budget (6)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00							0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00							0,00
TOTAL GENERAL				0,00	0,00							0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	587 731,16
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	0,00
	1 / II

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4252-2 ou L. 3231-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

Article (1)	Subventions (2)	SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET			Montant de la subvention 0,00
		Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	
INVESTISSEMENT (total)					
		Subvention	Association PEMDA	Association	25 100,00
		Subvention	Association VITABIB	Association	900,00
		Subvention	Association ZIM BOUM	Association	500,00
		Subvention	AMICALE TOURNAISE	Association	800,00
		Subvention	Association ACCA LE TOURNE	Association	350,00
		Subvention	Association JUDO CLUB	Association	350,00
		Subvention	Association KARATE	Association	350,00
		Subvention	Association PETITS MOUSSES	Association	350,00
		Subvention	Association SPORT PETANQUE LOISIR	Association	200,00
		Subventions diverses	DIVERS Débiteurs	Personne physique	
		Subvention	PREVENTION ROUTIERE	Autre personne de droit privé	
		Subvention	Association AMICALE	Association	
		Subvention	ANCIENS COMBATTANTS	Association	
		Subvention	Association SECOURS CATHOLIQUE SUD GIRONDE	Association	
		Subvention	ASSOCIATION SECOURS POPULAIRE	Association	
		Subvention	Association PARENTS D' ELEVES DU TOURNE	Association	
		Subvention	Association ARTERRE	Association	
		Subvention	Association LES CHANTIERS TRAMASSET	Association	
		Subvention	Association COMITE DES FETES LE TOURNE	Association	
		Subvention	Association ENTRE DEUX REVES	Association	
		Subvention	Association KRETAMODE	Association	
					400,00
65748	2021-13				
65748	2021-15				
65748	2021-16				
65748	2021-17				
65748	2021-18				
65748	2021-19				
65748	2021-20				
65748	2021-21				
65748	2021-23				
65748	2022-01				
65748	2021-01				
65748	2021-03				
65748	2021-04				
65748	2021-05				
65748	2021-06				
65748	2021-07				
65748	2021-09				
65748	2021-10				
65748	2021-11				

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

	IV
	B8.2

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4	
Credits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES						
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES						
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES						

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N
		TOTAL			0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00
8018 Autres en engagements donnés					0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme Bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels soient fait. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	
IV	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS						
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N
		TOTAL			0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	3,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique	C	2,00	2,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé principal 1ère classe écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	2,00	2,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint d'animation	C	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	7,00	13,00	9,00	1,00	10,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont complabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent à temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques : quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT

MAIRIE DE LE TOURNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			(1)	(2)	Indice (8)	Euros
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00	
Adjoint d'animation	C	ANIM			0,00	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Medico-social.

MT : Medico-Technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animatrice.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Modif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3.a : article 3, 1er alinéa, accroissement temporaire d'activité.

3.b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3.1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3.2 : vacance temporaire d'un emploi.

3.3.1 : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3.3.2 : emplois du niveau de la catégorie B lorsqu'eux les besoins ou la nature des fonctions le justifient.

3.3.3 : emplois de secrétaire de maître des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

3.3.4 : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3.4 : article 2 de la loi n° 2012-347, contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3.8 : article 38 travailleurs handiqués catégoriel C.

4.7 : article 37 : redéléguants dirigeants sur emplois fonctionnels

1.10 : article 110 collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitements hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV
B9**

IV – ANNEXES				
ANNEXES PATRIMONIALES				
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
<p>Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.</p>				
Nature de l'engagement (2)	Nombre de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Dérogation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		(1)	
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par Tpz, Tpu, Tpu + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	V – ANNEXES	V
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une règle si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une règle si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		36 192,00	I 36 192,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		36 192,00	36 192,00
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		35 000,00	35 000,00
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt		0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687 Autres dettes		1 192,00	1 192,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10... <i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10... Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139 <i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>		0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	36 192,00	89 538,71	0,00	125 730,71

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		61 556,66	III
Ressources propres externes de l'année (a)		16 500,00	16 500,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	9 000,00	9 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	7 500,00	7 500,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		45 056,66	45 056,66
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 247,11	2 247,11
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	962,85	962,85
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 280,00	5 280,00
021	Virement de la section de fonctionnement	36 566,70	36 566,70

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	61 556,66	0,00	97 284,70	0,00	158 841,36

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

MAIRIE DE LE TOURNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	IV
	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale		IV	
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Restes à emploier au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00
			0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à emploier au 31/12/N = reste à emploier au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		664 000,00	4,58	40,37	0,00	268 057,00
TFPNB		21 700,00	3,33	40,23	0,00	8 730,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		685 700,00	4,54			276 787,00
						4,54

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détaillez les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	Montant	DEPENSES (1)
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00	
Acquisitions d'immobilisations		0,00	
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00	
Autres dépenses éventuelles		0,00	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	Montant	RECETTES (1)
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00	
Dotations et subventions reçues		0,00	
Autres recettes éventuelles		0,00	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
	Total des recettes réelles	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00	
	Total des recettes d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, différentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférés en investissement pour le financement des dépenses d'investissement différentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article (2)	DEPENSES (1)	
	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Article (2)	RECETTES (1)	
	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)	
			Montant
	TOTAL GENERAL		0.00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
 (2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.
 (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
 (4) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2022

Présenté par Le Maire (1),
A Le Tourne, le 06/04/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Le Tourne, le 06/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

AGULLANA Marie-Claude	
BARRABES Xavier	
BOULENOUAR Julia	
BOUTERET Anaïs	
BREAUD Fanny	
BUVAT Emmanuel	
DAUPHIN Didier	
GRAS Stéphane	
HELLIES Christophe	
MARTRET Marion	
OLIVAUD Franck	
SACCO Nathalie	
SPARIAT Marion	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 06/04/2022A Le Tourne, le
06/04/2022

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...





IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2022

Présenté par (1) Le Maire.

A Le Tourne, le 06/04/2022

Le Maire



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Le Tourne, le 06/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGULLANA Marie-Claude	
BARRABES Xavier	
BOULENOUAR Julia	
BOUTERET Anaïs	
BREAUD Fanny	
BUVAT Emmanuel	
DAUPHIN Didier	
GRAS Stéphane	
HELLIES Christophe	
MARTRET Marion	
OLIVAUD Franck	
SACCO Nathalie	
SPARIAT Marion	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 11/04/2022

LE TOURNE, le 06/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.







- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Commune de Le Tourne

Utilisateur : Le Tourne WS Mairie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte :	CA2021
Date de la décision :	2022-04-06 00:00:00+02
Objet :	COMPTE ADMINISTRATIF 2021
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.3 - document budgétaire
Identifiant unique :	033-213305345-20220406-CA2021-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 033-213305345-20220406-CA2021-BF-1-1_0.xml	text/xml	1008
Nom original : DOCBUDG_21330534500018_033025_CA_2021_080420220 00000.xml	text/xml	123350
Nom métier : 99_BU-033-213305345-20220406-CA2021-BF-1-1_1.xml	text/xml	123350
Nom original : PAGE DE SIGNATURE CA 2021.pdf	application/pdf	84935
Nom métier : 99_BU-033-213305345-20220406-CA2021-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	84935

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	11 avril 2022 à 11h38min11s	Dépôt initial
	En attente de transmission	11 avril 2022 à 11h38min12s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	11 avril 2022 à 12h34min20s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	11 avril 2022 à 12h40min14s	Reçu par le MI le 2022-04-11

